



Essais N° 1-2-012

Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-012 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Société des Fertilisants d'Algérie
Laboratoire Agronomique FERTIAL - ARZEW**

Adresse : BP 40, Zone industrielle Arzew - ALGERIE

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025 : 2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Analyses physico-chimiques des sols agricoles.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 27/04/2022
Date de fin de validité : 09/02/2026

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 09/02/2015

ANNEXE TECHNIQUE
Certificat d'accréditation
N° 1-2-012 Rév : 03

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : Société Des Fertilisants d'Algérie -FERTIAL Arzew Adresse : BP 40 zone industrielle Arzew - ALGERIE
--

Satisfait aux exigences de la norme ISO/CEI 17025 version 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais physicochimiques des sols agricoles, pour son site et unité technique suivants :

SITE CONCERNE	Laboratoire agronomique de FERTIAL d'Arzew Adresse : BP 40. Zone industrielle Arzew - ALGERIE Contact: Mr TAHRAOUI Sid Ahmed Tél :+ 213 770 969 944 Fax :/ E-mail : stahraoui@fertial-dz.com Site web : www.fertial-dz.com
----------------------	---

Unité technique concernée : Laboratoire agronomique

✓ **Analyses physicochimiques des sols agricoles**

L'accréditation suivant la norme ISO/CEI 17025 est la preuve que le laboratoire répond aux exigences techniques et aux exigences du système de management, nécessaires pour fournir les résultats techniquement valides (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF avril 2017)

Date de prise d'effet le : 27/04/2022

Date de fin de validité le : 09/02/2026

Pour le Directeur Général et par délégation
Chef de département Laboratoire Essais
Mme. IZEBBOUDJEN Rekia

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

Unité technique : Laboratoire agronomique (Analyses physico-chimiques des sols agricoles)

Sciences agronomiques / Science du sol			
Analyses physico-chimiques et description des sols			
Objet	Caractéristiques mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Echantillon de Sol	Prétraitement des échantillons de sol	Séchage, broyage et tamisage	ISO 11464:2006
	PH	Electrométrie	ISO 10390 :2021
	Conductivité électrique spécifique à 25C°	Electrométrie	ISO 11265 :1994/Cor.1 :1996
	Azote total	Combustion sèche	ISO 13878 :1998

Portée fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement »